

# SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE LA VILLE DE MELUN

## PHASE 1

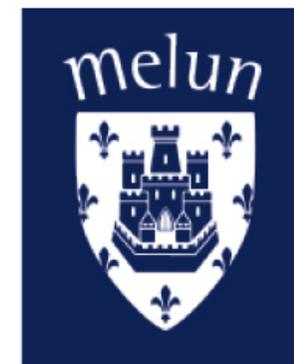
ACTUALISATION DU DIAGNOSTIC  
EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN  
PLAN DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

### Objectifs de l'étape

La Ville de Melun est partiellement couverte par le périmètre d'un **Site Patrimonial Remarquable** (SPR). Ce dispositif est l'héritier des Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et des Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

Afin d'accorder davantage ce dispositif réglementaire avec divers enjeux (parmi lesquels la transition énergétique, l'intensification des centre-villes) et faire le **bilan** des sept premières années d'application, la Ville de Melun souhaite engager la réalisation d'un **Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine**, qui modifiera et remplacera le règlement actuel.

→ La première étape de l'étude vise à faire retour sur les effets du règlement du SPR et enrichir l'inventaire du patrimoine de la Ville de Melun.



### Modalités de contribution

La Ville associera la **Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable** tout au long de la démarche.

En complément, et afin de faciliter les retours d'expérience sur le dispositif réglementaire et l'enrichissement du référentiel cartographique, un **espace de travail en ligne** est mis à disposition permettant :

- la consultation des pièces du règlement actuel et le dépôt de documentation intéressant la démarche
- le commentaire d'une carte reprenant l'essentiel des éléments actuellement repérés et faisant l'objet d'une attention particulière (édifices, murets, arbres, etc.).

→ La page suivante propose quelques repères pour la manipulation de l'outil.

# Repères pour l'utilisation de la carte collaborative

## Connexion

Lien de connexion :

<https://ici.realta-inno.fr/spr-melun/inscription/consultation>

A la première connexion, l'accès à la plateforme s'effectue au moyen du lien ci-dessus, qui amène l'utilisateur à s'enregistrer.



Inscription

SPR de la Ville de Melun

Adresse Email

Mot de passe

Type d'utilisateur  
Personne Physique

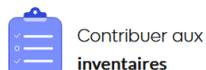
Nom - Optionnel

Prénom - Optionnel

Je m'inscris

## Accès aux outils

Bonjour ! Que souhaitez-vous faire aujourd'hui ?



Contribuer aux inventaires



Accéder aux documents

Carte collaborative

Fichiers partagés

### Ajout de nouvelles contributions

#### Arbres remarquables et alignements

La carte répertorie les arbres notables d'ores et déjà protégés par le SPR. Les alignements sont visibles dans les documents partagés. Le repérage est possible sous la forme d'un point ou d'une ligne.

#### Mobilier urbain

Le mobilier urbain désigne toute installation implantée sur la voie publique à des fins de signalisation ou à des fins de commodités pour les usagers de la voirie.

#### Situation problématique

L'audit du règlement actuel repose pour partie sur l'identification de situations problématiques, qu'il s'agisse d'un projet délicat, d'une erreur d'appréciation dans le repérage, d'une altération constatée du patrimoine, etc.

#### Constructions d'intérêt

La carte répertorie les constructions d'intérêt d'ores et déjà protégées par le SPR, qu'il s'agisse d'édifices clos et couverts ou bien du patrimoine vernaculaire (lavoir, par exemple). Le repérage est possible sous la forme d'un point ou d'une emprise.

#### Façade notable

Certaines linéaires de façade peuvent être relevés parce que supportant une fresque, une devanture commerciale, un détail de modénature.

#### Murs et parapets

La carte répertorie les murs, murets et clôtures d'ores et déjà protégés par le SPR.

#### Jardins privés notables

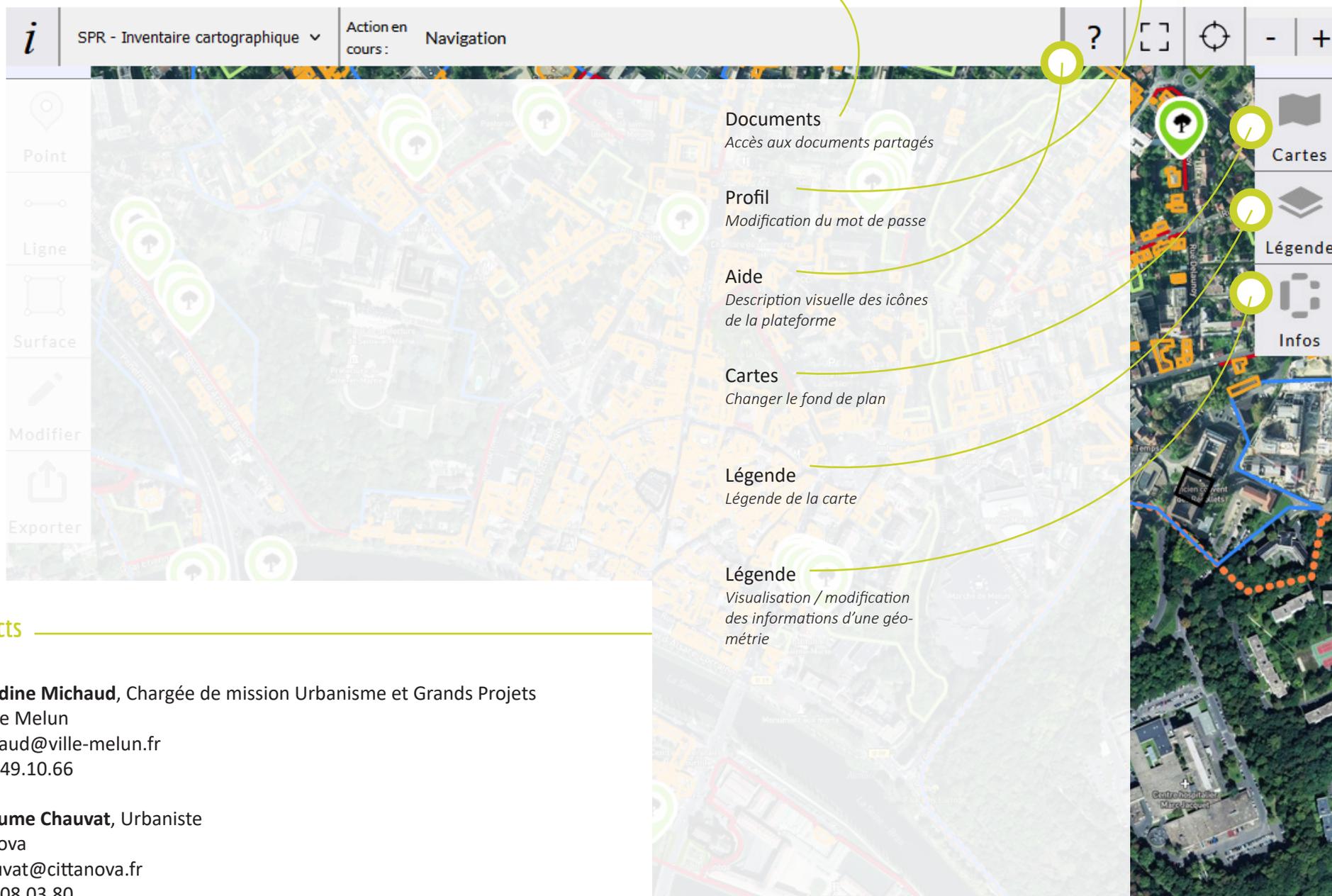
La carte répertorie les jardins privés d'intérêt d'ores et déjà protégés par le SPR.

#### Jardins publics

La carte répertorie les jardins publics d'intérêt d'ores et déjà protégés par le SPR.

#### Espace public à considérer

Le SPR relève différents espaces publics d'intérêt (cf. documents partagés). Au regard de considérations paysagères, architecturales, historiques, il s'agit de relever les séquences à enjeu pour la mise en valeur (points de vue) ou la conservation (secteurs prioritaires) du patrimoine melunais.



**i** SPR - Inventaire cartographique ▾ Action en cours : Navigation

**Point**

**Ligne**

**Surface**

**Modifier**

**Exporter**

**Documents**  
*Accès aux documents partagés*

**Profil**  
*Modification du mot de passe*

**Aide**  
*Description visuelle des icônes de la plateforme*

**Cartes**  
*Changer le fond de plan*

**Légende**  
*Légende de la carte*

**Légende**  
*Visualisation / modification des informations d'une géométrie*

**Cartes**

**Légende**

**Infos**

## Contacts

**Amandine Michaud**, Chargée de mission Urbanisme et Grands Projets  
Ville de Melun  
amichaud@ville-melun.fr  
01.78.49.10.66

**Guillaume Chauvat**, Urbaniste  
Cittànova  
g.chauvat@cittanova.fr  
02.40.08.03.80